



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

## DEMANDE D AUTORISATION POUR LA VENTE D'ALCOOLS ET DE SPIRITUEUX A EMPORTER

(Articles 33 de la Loi Locale du 26 juillet 1900 sur les professions et L 3331-3 du Code de la Santé Publique)

Je soussigné :

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

Ai l'honneur de solliciter une autorisation pour la vente d'alcools et spiritueux à emporter :

- dans mon établissement situé à (adresse) : .....

sous l'enseigne : .....

**OU**

- sur un stand lors de la manifestation suivante : .....

date ou période de la manifestation : .....

Date :

Signature

Pièces à joindre obligatoirement :

- copie d'une pièce d'identité
- kbis de la société (s'il y a lieu)
- attestation de formation obligatoire  
(si la vente est effectuée entre 22 heures et 8 heures)